



# MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

## PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2025

### 1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption des procès-verbaux du 12 décembre et du 18 décembre 2024
- 1.4 Contributions aux organismes
- 1.5 Dépôt du bordereau de correspondance du mois de décembre 2024

### 2 TRÉSORERIE

- 2.1 Autorisation des dépenses du mois de décembre 2024
- 2.2 Adoption du règlement #2024-420 relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année financière 2025
- 2.3 Approbation de la version révisée du budget 2024 de l'OMH
- 2.4 Période de questions

### 3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1 Facturation aux municipalités desservies par les services de la Sûreté du Québec

### 4 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 4.1 Avis de motion - Règlement #2025-421 pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur la route de la Traverse
- 4.2 Dépôt et présentation d'un projet de règlement #2025-421 pour permettre la circulation des véhicules tout-terrain sur la Route de la traverse

### 5 AUTRES SUJETS

- 5.1 Varia
- 5.2 Point d'information du Maire
- 5.3 Période de questions
- 5.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.